

constitue une police respectée dans le monde pour son professionnalisme et pour sa déontologie, ainsi qu'un partenaire actif et loyal d'Interpol. Il ne nous est pas non plus indifférent de nous retrouver ici pour travailler dans cette ambiance chaleureuse, que seuls savent susciter les peuples qui tiennent le sens de l'hospitalité pour une valeur fondamentale.

L'accueil ainsi réservé par les autorités sénégalaises ne pourra que favoriser les réflexions et travaux de cette Assemblée, qui pourraient, je le crois, avoir des répercussions importantes sur notre avenir.

Permettez-moi de rappeler brièvement quelques-unes des préoccupations importantes que le Comité exécutif et le secrétaire général soumettront aux délibérations et à la décision de cette Conférence.

Jamais une Assemblée générale n'aura eu à se prononcer au cours d'une session sur autant de demandes d'adhésion. Plus d'une dizaine de pays souhaitent nous rejoindre et renforcer ainsi notre dispositif international. Je salue plus particulièrement leurs représentants, venus à Dakar afin de témoigner de la confiance qu'ils placent en Interpol pour les aider, dans leurs pays, à protéger les personnes et les biens.

Comme celles des onze Etats enregistrés depuis 1989, ces nouvelles adhésions illustrent la nécessité de tenir compte des modifications majeures de la géographie de la criminalité intervenues ces dernières années, notamment en Europe centrale et orientale. De même la région africaine pourra-t-elle se renforcer au sein d'Interpol avec deux adhésions nouvelles.

Il incombera aussi à l'Assemblée de traduire concrètement, c'est-à-dire en termes budgétaires, l'élan de solidarité internationale qui fut le sien lorsqu'elle a adopté l'année dernière le plan de modernisation régionale des télécommunications et de l'informatique.

Ce plan quinquennal d'assistance technique - le premier de cette nature mis en œuvre par l'Organisation - permettra, d'ici à 1997, d'améliorer fondamentalement les équipements de transmission Interpol des polices des régions en voie de développement. Il permettra également une coopération d'enquêtes plus efficace au bénéfice des autres polices nationales.

Nous pouvons donc mesurer l'importance qui s'attache à une rapide et harmonieuse exécution de ce programme, qui viendra compléter la modernisation technique entreprise depuis 1985 au Secrétariat général, et aujourd'hui pratiquement achevée.

Naturellement, ce plan, cette ambition collective, a un prix, celui qu'il convient aujourd'hui de



*M. Ivan Barbot, président de l'Organisation, remercie le Sénégal de son accueil et présente les objectifs de cette 61<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale.*

payer pour doter l'Organisation des équipements modernes qui conditionneront pour plusieurs décennies l'efficacité opérationnelle de son maillage mondial.

Ce prix est raisonnable au regard des dépenses qu'il faudrait de toutes façons consentir dans les prochaines années, surtout si, chemin faisant, certains phénomènes

criminels majeurs, tels que le trafic des drogues, s'enracinent davantage là où ils sévissent déjà et contaminent des pays jusqu'alors épargnés.

Dans le même temps, on observera en Afrique, comme on l'a observé en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud, un resserrement structurel de la coopération quotidienne. Elle découlera de la mise en place, dès 1993, d'un bureau sous-régional d'Interpol à Abidjan, et il appartiendra à l'Assemblée d'approuver ici même le projet d'accord de siège négocié avec le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, gouvernement auquel je renouvelle nos plus vifs remerciements.

En Afrique comme ailleurs, l'Organisation fonde donc beaucoup d'espoir sur la mise en œuvre simultanée d'une déconcentration de la coordination d'enquêtes et d'un plan global d'assistance technique.

C'est pourquoi je ne manquerai pas d'exprimer une nouvelle fois notre reconnaissance à tous les membres qui ont accepté ou qui accepteront d'accroître leur soutien financier à la mesure de leurs capacités économiques, et à ceux qui, comme les Etats-Unis, la France, le Japon et le Royaume-Uni, ont apporté ou apporteront une aide spécifique pour faciliter la réalisation des volets prioritaires de cette modernisation régionale dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie. Nous rendons également hommage aux Nations Unies, qui ont accepté d'accorder un concours précieux au perfectionnement de ces liaisons opérationnelles.

En contrepartie, les efforts consentis ces derniers mois par les pays ayant des arriérés de contribution devront être impérativement poursuivis. Dès 1993, un grand nombre de ces pays bénéficieront d'ailleurs des projets que je viens d'évoquer.

Parallèlement, le Comité exécutif et le secrétaire général ont estimé qu'il convenait de faire